

## Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

*Vu le code de l'éducation ;*  
*Vu les statuts de l'Université Le Havre Normandie ;*  
*Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie*  
*Vu l'avis du comité social d'administration de l'université Le Havre Normandie*  
*du 5 décembre 2024 ;*

Délibération n°2709/2024/GRH      Domaine : Gestion des ressources humaines

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 12/12/2024  
délibère sur :

### **Article 1 :**

**Le conseil d'administration délibère sur la revalorisation indemnitaire des personnels titulaires de catégorie A des filières AENES, ITRF et de bibliothèque, induite par la loi de programmation de la recherche, conformément aux documents joints, à compter du 01 janvier 2024.**

### **Article 2 :**

**Le conseil d'administration approuve les modalités d'attribution telles qu'indiquées dans les documents ci-joints.**

**Le Président de l'Université Le Havre Normandie**

  
**Pedro LAGES DOS SANTOS**

Adoption à l'unanimité



Régime indemnitaire des BIATSS de l'ULHN au 01/01/2024 - CSA du 02 décembre 2024 - CA du 12 décembre 2024 (Le montant correspond à une quotité travaillée de 100%). Versement en une fois pour 2024 sur la paie de janvier 2025 et mensuellement à compter de janvier 2025							
Catégorie	Groupe	Dénomination du groupe				Fonction	Montant annuel IFSE
			MESES	ITRF	BU		
Catégorie A	Groupe 1	Fonctions d'encadrement supérieur / expertise de très haut niveau	APAE/AAE	IGR / IGE	Conservateur général	Agents exerçant des responsabilités de haut niveau d'encadrement	9 365,00 €
	Groupe 2	Fonctions à forte responsabilité ou forte technicité	APAE/AAE	IGR / IGE	Conservateur	Agents exerçant des responsabilités fortes de type suivant : - directeur de service opérationnel, commun ou général, - responsable administratif de composante, - adjoint d'un directeur de service opérationnel, commun ou général relevant du groupe 1, - responsable de pôle dont le directeur de service relève du groupe 1 - responsable fonctionnel et/ou mission transversale à un service, à la BU, laboratoire et/ou composante relevant du pilotage de l'établissement	8 165,00 €
	Groupe 3	Fonctions à responsabilité, technicité ou sujétions particulières	APAE / AAE	IGR / IGE / ASI	Conservateur	Agents exerçant des responsabilités particulières de type suivant : - adjoint au directeur de service opérationnel, commun ou général, - responsable de pôle ou de département (BU), - responsable fonctionnel et/ou mission transversale à un service, à la BU, laboratoire et/ou composante	7 265,00 €
	Groupe 4	Fonctions administrative, technique ou de santé en service, BU, laboratoire et/ou composante	APAE / AAE / INFENES	IGR / IGE / ASI	Bibliothécaire	Agents en service, BU, laboratoire ou composante (y compris infirmière)	6 165,00 €
Catégorie B	Groupe 1	Fonctions à forte responsabilité ou forte technicité				Agents exerçant de fortes responsabilités de type suivant : - responsable administratif de composante, - assistante de direction de la présidence, - responsable de pôle, de service ou de département (BU), - chargé de formations (BU)	6 690,00 €
	Groupe 2	Fonctions à responsabilité, technicité ou sujétion particulières				Agents exerçant des responsabilités particulières de type suivant : - assistante de direction de service, de laboratoire ou de composante, - adjoint au responsable de pôle, - agent référent du service pour une thématique particulière, - agent avec une mission de coordination, - chargé de collection (BU).	6 140,00 €
	Groupe 3	Fonctions administrative ou technique en service, BU, laboratoire et/ou composante				Agents en service, BU, laboratoire ou composante	5 290,00 €
Catégorie C	Groupe 1	Fonctions avec des responsabilités particulières				Agents exerçant des responsabilités particulières de type suivant : - secrétariat de laboratoire CNRS ou INERIS, - secrétariat de direction présidence ou composante, - responsable de pôle ou adjoint au responsable de pôle, - encadrement, - agent référent du service pour une thématique particulière.	4 550,00 €
	Groupe 2	Fonctions administrative ou technique en service, BU, laboratoire et/ou composante				Agents en service, BU, laboratoire ou composante	3 550,00 €